

Programme de formation

Préparation super renforcée certifiante en langue française - Le Robert + Annales Le Robert

Durée : 4 mois

Nombre d'heures de cours : 35 heures

Lieu : formation 100% à distance

Prix : 2300 €

Certificat LE ROBERT :

N° d'enregistrement RS: RS7013

Nom légal: S E J E R

Date d'échéance de l'enregistrement: 31/01/2030

I) A qui s'adresse le stage (public visé)

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant améliorer leur niveau en orthographe et en grammaire. Le candidat ne doit pas être analphabète ou en situation d'illettrisme. Le candidat doit avoir le français pour langue maternelle ou avoir acquis le niveau A2 en français (suivant les niveaux du CECRL). Il doit disposer d'un ordinateur ayant accès à Internet, une webcam et un casque audio.

II) Les objectifs de la formation

Les objectifs sont de développer les compétences en langue française, d'améliorer la maîtrise et la compréhension de celle-ci à l'écrit, et de certifier cette compétence.

Ces objectifs se concrétisent par le passage de la certification en langue française Le Robert, qui mesure le niveau de l'orthographe grammaticale du stagiaire dans un contexte professionnel ainsi que l'orthographe lexicale des fautes couramment commises, appliqués au milieu de l'enseignement.

La certification Le Robert représente un atout pour le CV et la carrière. C'est la seule certification globale en français. Elle permet d'évaluer le niveau en orthographe, grammaire, vocabulaire et expression.

Les compétences attestées sont les suivantes :

Compétence 1. Identifier le genre des noms et écrire correctement les mots (singulier et pluriel, masculin et féminin)

Compétence 2. Différencier et écrire correctement les homophones lexicaux et grammaticaux

Compétence 3. Conjuguer correctement les verbes en respectant les temps et les modes de la conjugaison

Compétence 4. Accorder correctement les éléments du groupe nominal

Compétence 5. Accorder correctement un verbe avec son sujet

Compétence 6. Accorder correctement un participe passé

Compétence 7. S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini, dans le but de se faire comprendre et de communiquer efficacement.

Compétence 8. Attribuer correctement aux mots leur sens communément admis

Compétence 9. Employer le registre de langage approprié à la situation de rédaction

Compétence 10 : Enrichir ses écrits en variant son style et la structure des phrases

Compétence 11. Construire des phrases grammaticalement correctes

Compétence 12 : Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française, dans le but de communiquer efficacement à l'écrit.

III) Programme de la formation

Durant toute sa préparation, l'apprenant a accès à notre espace de e-learning, comprenant :

- Des tests de positionnement
- Des vidéos
- Des entraînements corrigés

De plus, l'apprenant a accès à la plateforme Orthodidacte pendant 3 mois comprenant :

- Un diagnostic initial en 140 questions
- Un parcours guidé avec 15 000 questions, sous 10 formes d'exercice différents (dictée, QCM, phrases à trous...)
- Une bibliothèque de cours et d'exercices en libre accès
- 200 vidéos
- Des jeux

Enfin l'apprenant a accès à l'intégralité des annales Le Robert pendant les 15 jours précédant le passage de la certification Le Robert afin de s'entraîner intensivement et maximiser le score obtenu.

En complément, un suivi mensuel par le service pédagogique est également prévu pour suivre la progression de l'apprenant et contrôler ses acquis.

Le contenu proposé dans l'ensemble de nos ressources et prestations pédagogiques :

1. Le respect des règles orthographiques dans un contexte professionnel de professeur des écoles
2. La conjugaison et l'accord et des verbes selon les modes et les temps
3. L'écriture et l'accord des adjectifs, des noms et des adverbes
4. La différenciation des patronymes du lexique professionnel et le choix du bon mot selon le contexte
5. La maîtrise de la ponctuation et des connecteurs logiques
6. La différenciation des patronymes du lexique professionnel et le choix du bon mot selon le contexte
7. L'utilisation des différents registres de langue
8. L'écriture des homophones grammaticaux et lexicaux

La formation se solde par le passage **obligatoire** de la certification Le Robert dans les 30 jours qui suivent la fin de la formation.

La formation a recueilli une note de satisfaction auprès de ses apprenants de 9,36/10 sur l'année scolaire 2023-2024 et un taux de validation de la certification de 93.30 % .

IV) Passage du test

La formation est sanctionnée par le passage de la certification Le Robert.

Cette certification permet de mesurer le niveau de maîtrise des règles de grammaire de l'écrit français.

Les compétences attestées sont les suivantes :

Compétence 1. Identifier le genre des noms et écrire correctement les mots (singulier et pluriel, masculin et féminin)

Compétence 2. Différencier et écrire correctement les homophones lexicaux et grammaticaux

Compétence 3. Conjuguer correctement les verbes en respectant les temps et les modes de la conjugaison

Compétence 4. Accorder correctement les éléments du groupe nominal

Compétence 5. Accorder correctement un verbe avec son sujet

Compétence 6. Accorder correctement un participe passé

Compétence 7. S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction des phrases) dans un contexte professionnel défini, dans le but de se faire comprendre et de communiquer efficacement.

Compétence 8. Attribuer correctement aux mots leur sens communément admis

Compétence 9. Employer le registre de langage approprié à la situation de rédaction

Compétence 10 : Enrichir ses écrits en variant son style et la structure des phrases

Compétence 11. Construire des phrases grammaticalement correctes

Compétence 12 : Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française, dans le but de communiquer efficacement à l'écrit.

A. Déroulé du test

Le test se déroule en ligne, sur ordinateur. Le candidat doit avoir sa pièce d'identité ainsi que ces informations de connexions (mot de passe et identifiant) pour accéder à son compte.

Son ordinateur doit être équipé d'une webcam et d'un micro.

La session d'examen dure maximum 1h45 et le candidat doit répondre à 350 questions de niveaux de difficultés variés. L'examen comporte 11 séries de questions.

Il obtient un niveau sur 1000, assortie d'un bilan détaillé des résultats obtenus.

Les apprenants sont évalués sur 5 types d'exercices :

- Dictée de mots et d'expressions
- Phrases à compléter en insérant un mot
- Phrases à compléter après avoir écouté un enregistrement
- Questions à choix multiple
- Phrases à corriger, si on estime qu'elles comportent une erreur

B. Résultat

L'amélioration des compétences en langue française de l'apprenant, nécessaire au métier de professeur des écoles, est attendue.

Par ailleurs, il doit également acquérir les connaissances nécessaires au passage de la certification en langue française Le Robert, puis passer l'examen.

Une fois la certification passée et à l'aide du code de certification transmis par mail, l'apprenant doit se rendre sur son compte personnel en ligne afin de découvrir son score sur 1000 points.

C. Durée de validité

A partir de 450 points, le certificat est valide à vie.

Si vous le souhaitez, le recruteur peut vérifier la validité de votre certificat en allant sur <http://www.certification.lerobert.com> et en saisissant le code de validation que vous lui aurez remis.

V) Modalités et délais d'accès

- A partir de l'inscription, les apprenants ont accès aux Live Class de la plateforme de préparation en ligne de Vocation CRPE
- L'équipe pédagogique effectue un suivi de manière régulière de l'utilisation de la plateforme (nombre et temps de connexion, tests d'entrées et progression), pouvant donner lieu à la mise en place de points de suivi téléphonique.

VI) Durée et planning des cours

La durée totale de la formation est de 35 heures :

- 12h de travail de préparation au certificat Le Robert sur la plateforme
Vocation CRPE (exercices, quizz, vidéos, travail personnel)
- 1h de séances d'accompagnement adaptés aux besoins de l'apprenant : Live Class de suivi par le service pédagogique selon les besoins
- 10h de travail sur la plateforme Orthodidacte
- 10h de travail sur les annales Le Robert
- 2h de passage de l'examen Le Robert

VII) Dates : voir convention de formation

VIII) Horaires

Le partie e-learning est accessible 7/7 et 24/24, une assistance informatique et pédagogique est disponible du lundi au vendredi entre 9h et 17h

Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.

IX) Lieu

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

X) Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de formation

Le bénéficiaire sera évalué :

- En début de formation par une évaluation afin de cerner les difficultés du candidat. Cette évaluation sera faite de nouveau en fin de formation pour évaluer les progrès
- Des exercices avec correction selon le référentiel de compétences Le Robert

Le suivi de l'avancement de la formation sera effectué par le biais des rendez-vous pédagogiques.

Un suivi global sera effectué par le service pédagogique permettant de suivre :

- Le nombre de connexions à la plateforme
- Les notes à tous les devoirs rendus

La formation sera sanctionnée par le passage du certificat Le Robert.

XI) Modalités d'évaluation

L'épreuve en ligne comporte 350 questions.

5 types d'exercices sont proposés :

- Dictée de mots et d'expressions
- Phrases à compléter en insérant un mot
- Phrases à compléter après avoir écouté un enregistrement
- Questions à choix multiple
- Phrases à corriger, si on estime qu'elles comportent une erreur

La validation partielle n'est pas autorisée par la certification.

Voici l'échelle des scores pour le certificat Le Robert :

Moins de 450 points : la certification n'est pas délivrée.

De 450 à 599 points : connaissance des règles les plus courantes de la langue française. Niveau attendu pour des métiers dont l'écrit n'est pas une activité centrale, mais où on peut être amené à communiquer par écrit (courriels en interne, écrits courts) : technicien, ouvrier, agent d'accueil, veilleur de nuit, testeur informatique, etc.

De 600 à 749 points : aptitude à rédiger et à communiquer par écrit de façon autonome. Niveau attendu pour des postes comportant une activité de rédaction régulière (communication interne et externe) : ingénieur, manager, conseiller commercial, graphiste, etc.

De 750 à 899 points : aisance en langue française. Production et correction fiables de documents de tous types, y compris stratégiques ou destinés à un très large public. Personne référente en matière de langue française. Niveau attendu pour des postes où la rédaction est au cœur des tâches professionnelles : secrétaire de direction, téléconseiller, chargé de communication, psychologue, notaire, etc..

900 points et plus : expertise en langue française. Niveau attendu pour les activités professionnelles dans le domaine de la langue française : relecteur-correcteur, formateur en langue, éditeur, etc.

Le score maximum est de 1 000 points.

XII) Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Suivi de l'exécution :

L'accès au back office de la plateforme de e-learning permet de suivre l'assiduité et la pratique de chaque stagiaire.

Les relevés de notes, appels de suivi et bilans en live vidéo permettent de vérifier la progression.

Le responsable pédagogique s'assure de la bonne inscription des apprenants à la certification Le Robert.

Appréciation des résultats :

- Test d'évaluation des acquis en début de formation
- Suivi, par la responsable pédagogique, de la progression et du niveau obtenu des apprenants
- Score obtenu à la certification Le Robert

XIII) Prix de la formation

Accès à la plateforme et passage du certificat Le Robert :

Frais pédagogiques - TOTAL - TTC
2300 €

XIV) Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture selon les modalités prévues aux conditions générales de ventes.

Non réalisation de la prestation de formation : En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au co-contractant les sommes indûment perçues de ce fait.

XV) Dédit ou abandon

Le candidat est soumis aux conditions générales d'inscription de l'organisme financeur.

XVI) Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal sera seul compétent pour régler le litige.

XVII) Engagement de participation à l'action de formation

Par la présente, le bénéficiaire s'engage à assister à l'ensemble des Live classes, rendez-vous pédagogiques et à se connecter de façon régulière sur son espace de travail afin de s'informer des nouvelles ressources pédagogiques disponibles

Par ailleurs, il s'engage à passer la certification Le Robert.

XVIII) Situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter Julie QUEBEC, référente handicap au 01 87 66 61 81.